



CERCLE D'ECHECS DE RUEIL-MALMAISON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2021

Le 25 septembre 2021 à 17 heures, au 94, rue d'Estienne d'Orves à Rueil Malmaison (Hauts-de-Seine), les membres du Cercle d'Echecs de Rueil Malmaison se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire avec l'objectif de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- résumé de l'activité du Cercle sur la saison 2020-2021
- présentation et vote du rapport moral et du rapport financier
- orientations pour la saison 2021-2022
- élection des membres du Comité Directeur

44 membres sur un total de 132 étaient présents ou représentés. Le quorum étant dépassé, l'Assemblée Générale est valablement constituée et peut donc délibérer. L'Assemblée est présidée par Jean Lucas, Président du CERM.

Rapport moral et d'activité par le Président

La saison 2020-2021 a été marquée par le contexte sanitaire et les confinements successifs depuis mars 2020. La baisse des adhésions a été de 12% en 2021 après une baisse de 17% en 2020, soit 27% en 2 ans à comparer à une baisse de plus de 30% au niveau national.

En 2021, la baisse a été particulièrement sensible sur les jeunes débutants, moins à même de suivre des cours en distanciel.

Le club comptait 132 membres en fin de saison, dont 82 jeunes et 50 adultes, qui se répartissait en 88 licences A et 44 licences B.

Rappelons que la vocation du CERM est la pratique du jeu d'Echecs et sa promotion sous diverses formes : loisir, entraînement, formation, compétition.

Formations :

Le secteur formation est resté très actif durant le confinement et 78 jeunes ont participé aux formations hebdomadaires organisées en distanciel de novembre 2020 à fin mai 2021. Les formations en présentiel ont repris de fin mai à début juillet 2021.

En complément, plusieurs stages organisés en ligne le plus souvent et animés par Guillaume Lestrelin, Thomas Baudrelle ou Olivier Renet ont connu un beau succès.

Ateliers Ecoles :

En accord avec la Mairie et les directions des écoles concernées, les ateliers Echecs dans 4 écoles primaires de Rueil se sont poursuivis dans le respect du protocole sanitaire de ces établissements. Près de 200 enfants ont participé à ces ateliers.

Loisirs-Entraînement :

Les séances de jeu libre ont pu reprendre en juin et le nombre croissant de participants témoigne de l'attente forte de se retrouver autour d'un échiquier.

Le jeu libre a lieu désormais 2 après-midi par semaine dans la salle Barthomier, ce qui permet de renforcer le sentiment d'appartenance au club et de mieux faire se rencontrer les différentes générations.

Implication dans la vie associative :

Comme chaque année, le CERM a participé à la traditionnelle journée des Associations organisée le 5 septembre par la Mairie et au cours de laquelle une séance de parties simultanées a réuni de nombreux amateurs.

Compétitions :

Le CERM avait engagé 18 équipes dans des compétitions nationales ou régionales, jeunes ou adultes, mais celles-ci ont pratiquement toutes été interrompues fin octobre 2020 au moment du deuxième confinement.

A noter que 3 jeunes se sont tout de même qualifiés pour la phase finale du championnat de France Jeunes, qui aura lieu aux vacances de la Toussaint à Agen. Il s'agit d'Elsa Coindreau, d'Antoine Durand et de Lysandre Jasmin.

Tournoi amical annuel :

Dès la fin des restrictions pour les compétitions, nous avons organisé le 4 juillet notre tournoi amical annuel qui a été l'opportunité pour 50 joueurs du club de se retrouver pour jouer aux Echecs en face à face. Ce fût à nouveau un beau succès dans une ambiance conviviale avec des participants de toutes générations dans la belle salle de l'Atrium mise à disposition par la Mairie.

Tournois sur Lichess :

Beau succès aussi pour le tournoi hebdomadaire en ligne organisé par Guillaume Lestrelin sur Lichess. Une trentaine de joueurs y ont participé régulièrement notamment pendant la phase de confinement.

Fonctionnement du club :

En dehors des professeurs et de certains joueurs de l'équipe de N1, toutes les personnes qui assurent la bonne marche du club sont des bénévoles. Tous méritent d'être remerciés, mais l'implication particulière de Karine Panvier et de Cyril Haïoun mérite d'être soulignée. Sans leur dévouement et leur travail constant, le club ne pourrait pas fonctionner.

Un grand merci à Karine pour son implication dans l'organisation des cours, des stages et des compétitions. Nous lui souhaitons un complet rétablissement suite à ses soucis de santé cet été.

Un grand merci à Cyril pour sa gestion rigoureuse des finances du club, pour l'organisation globale des adhésions, ainsi que pour la liaison régulière avec tous les membres du club.

Un appel aux bonnes volontés pour la saison qui commence est d'ailleurs lancé !

Rapport financier 2021

Le rapport financier est présenté par le Trésorier Cyril Haïoun.

Les ressources du CERM proviennent :

- des contributions annuelles des membres (environ 30%)
- des subventions de la Mairie et du Département (environ 50%)
- des recettes des stages, colonie et tournoi (moins de 20%)

Comme pour la saison précédente, le club a contribué à l'effort de solidarité sollicité par la Mairie à hauteur de 2600€ (réduction des subventions de 19 600€ à 17 000€).

Suite à une saison 2019-2020 à l'équilibre, le résultat de la saison 2020-2021 est bénéficiaire en raison de l'arrêt de la compétition de la Nationale 1 dès fin octobre. Ces économies exceptionnelles (plus de 7 k€) ont plus que compensé le déficit des cours jeunes (-3,7 k€), déficit lié au peu d'inscriptions de jeunes débutants. D'autres économies sur d'autres postes et liées à une saison atypique permettent d'aboutir au global à un excédent d'exploitation de 6 k€.

La situation de trésorerie est donc largement positive et permet d'aborder la nouvelle saison de façon très saine sur le plan financier.

Ce bénéfice exceptionnel a été utilisé en partie pour améliorer l'équipement du club (nouveau rétroprojecteur, poste informatique et logiciel ChessBase).

L'actuel Comité directeur a également validé qu'il servirait à offrir la cotisation 2021-2022 aux adhérents de la saison 2020-2021.

Les rapports moral et financier sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

Orientations pour la saison 2021-2022 :

- appliquer le protocole sanitaire (Pass sanitaire obligatoire)
- accompagner la reprise, notamment l'accroissement de nouveaux joueurs, jeunes et adultes
- poursuivre les orientations suivantes :
 - équilibrage des cours entre mercredi et samedi
 - sessions d'1h30 pour les cours des niveaux 2 à 5
 - temps de jeu libre commun à tous le samedi après-midi au cluc
 - coaching des jeunes qualifiés en compétitions régionales ou nationales
 - abondement du club pour les stages internes
- s'approprier les nouveaux outils du club avec l'aide de 2 référents

Election des membres du Comité directeur

En application des statuts du club, il est procédé à l'élection des membres du Comité directeur. Ont été élus :

Jean Lucas (actuel Président)
Cyril Haïoun (actuel Trésorier)
Frank Jasmin (actuel Secrétaire)
Bertrand Delafargue
Jean-Christian Fékété
Gilles Peter
Stéphane Pinel

Conformément aux statuts, ces membres sont élus pour une durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur le bilan de la saison 2021-2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président, Jean Lucas